

**Congrès AIMF
Abidjan, juin 2022**

**Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines
et les villes : une voie pour maîtriser les risques et conjurer les peurs Atelier**

❖ ❖

**DÉVELOPPER DES OUTILS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION POUR LA MISE
EN SYNERGIE DES SAVOIRS ET POUR PORTER LA REFLEXION SUR L'ÉVOLUTION DE LA VILLE**

❖ ❖

Synthèse

Yawa Kouigan, *Présidente de la FCT – Faîtière des Communes du Togo*, a brillamment introduit cet atelier sur le thème suivant : « Développer des outils de communication et d'information pour la mise en synergie des savoirs et pour porter la réflexion sur l'évolution de la ville ». Elle a présenté l'acronyme QOOQCP :

Quoi ? Mme la Présidente a rappelé qu'au Togo, l'information est un droit instauré pour le citoyen par la loi n°2019-006 du 26 juin 2019 sur la décentralisation et les libertés locales et que la communication, au sens générique du terme, est de susciter la curiosité, de convaincre et d'emporter l'adhésion et la participation du public visé.

Qui ? Concernant, les collectivités territoriales et leurs réseaux, à l'instar de l'AIMF, les contenus et messages sont adressés à leurs administrés ou à leurs membres. Veut-on parler de changement climatique ? d'assainissement ? de marchés ? de sport ? Veut-on parler aux femmes ? aux jeunes ? aux pratiquants de la chasse ? aux retraités ? aux entrepreneurs ? L'un des principaux défis est justement celui de l'identification minutieuse de toutes les cibles et la modulation du message afin que cela parle à chacun en fonction des circonstances.

Où ? En parlant de nos collectivités territoriales, le premier « où » se confond au ressort géographique ou à l'aire de rayonnement s'il s'agit de réseaux. Mais le « où » inclut également toutes les sphères où notre message doit être porté pour avoir la résonance souhaitée. La caractéristique du « où » c'est donc sa flexibilité mais sa particularité c'est l'ancrage. Il doit forcément se rattacher à un territoire, une ville, une région, un ensemble homogène au départ.

Quand ? C'est probablement la grande question de notre temps ! Au fur et à mesure que la dictature de l'instantanéité s'impose à nous, il est de plus en plus difficile de prendre le recul, pourtant, nécessaire pour décider du meilleur timing pour orchestrer nos actions. Mais le « quand » n'est pas seulement opérationnel, il est déjà là au niveau stratégique. Madame la présidente salue la temporalité choisie par les équipes de l'AIMF dans l'utilisation du quand : l'adéquation entre les thématiques et le contexte est pour elle saisissant quand on regarde les thèmes retenus pour les trois dernières assemblées générales. S'agissant des membres de l'AIMF, il y a une responsabilité certaine à rester au contact de l'actualité et à tirer tous les bénéfices des outils que le réseau développe déjà, à l'instar des plateformes numériques thématiques.

Comment ? Il s'agit de trouver les mots, les images, les canaux, les codes, les langages qui parlent le mieux au public visé. C'est une phase qui requiert une grande ouverture d'esprit et une capacité d'innovation constante, en même temps qu'une bonne connaissance du contexte et du terrain.

Pourquoi ? Quoi qu'étant le dernier développement de l'acronyme, le pourquoi est en réalité le déclencheur de l'action. Le pourquoi conduit aux motivations premières de l'émetteur du message.

Franck Kinninvo, *Expert en Communication et en Gouvernance Locale, Président du Réseau des Médias béninois pour la Décentralisation et le Développement Durable*, nous a parlé du développement des outils de communication et d'information pour la mise en synergie des savoirs et pour porter la réflexion sur l'évolution de la ville. Bien que chaque collectivité territoriale dispose d'une administration compétente pour accompagner les élus dans la gestion des grandes préoccupations auxquelles les villes sont confrontées, la complexité de l'ingénierie du développement local oblige à un partage d'expériences et d'outils, en un mot, à un partage de connaissances et de savoirs entre les acteurs des villes. Selon lui, il existe trois types de communication au niveau d'une ville :

- La communication institutionnelle qui est une communication d'information, d'adhésion et de promotion des valeurs de la collectivité territoriale ;
- La communication au développement qui structure un dialogue entre les élus locaux et les forces vives de la collectivité en vue de leur participation aux prises de décision ;
- La communication politique utilisée par les élus est à éloigner de la propagande afin de lui donner un contenu plus noble, permettant d'égrenner la mise en œuvre des engagements politiques de l'élu.

Lorsqu'une organisation parvient à faire travailler des élus et des techniciens des différents métiers qui développent une ville, il y a une production d'expériences, d'outils, de données et de savoir-faire qui méritent d'être traitée et partagée. Ce flux d'information inclut l'actualité des villes et les bonnes pratiques qui résultent de leurs activités. Mais pour que l'expérience, l'outil ou le savoir soient captivants pour d'autres acteurs, il faut :

- l'identifier soit même comme utiles, importants ou innovants ;
- le traiter pour en garder juste l'essentiel ;
- le référencer pour faciliter son identification ;
- le mettre sous une forme accessible.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont entraîné des transformations profondes dans la gouvernance des organisations, notamment dans la gestion des villes. Tout le monde peut désormais avoir accès à la connaissance, en toute liberté, et avec une rapidité déconcertante. L'importance des flux d'information et la liberté d'accès qui résulte des TIC exigent des dispositions pratiques pour une bonne diffusion de l'information.

A suivre, quelques dispositions pratiques pour l'AIMF et ses membres pour la diffusion de l'information :

- disposer d'un canal de diffusion approprié comme un site internet
- informer les bénéficiaires de la disponibilité de l'information ;
- re-informer régulièrement les bénéficiaires de la disponibilité de l'information ;
- mettre en place des tutoriels et prévoir des formations pour l'utilisation des outils ;
- produire du contenu pour soutenir l'information à diffuser ;
- mettre à contribution les journalistes (spécialisés) et surtout le data journalisme pour une première digestion de l'information afin de faciliter son appropriation par les acteurs ;
- partager les informations

Mme Julie Guillaume, *Conseillère AIMF*, a présenté les outils de communication et d'animation du réseau AIMF, réseau où se côtoient élus et professionnels de l'ingénierie du développement, et notamment la plateforme internet destinée à la communication, la promotion et le partage du savoir. Le savoir nous renvoie aux composantes suivantes : les données auxquelles on ajoute les outils, l'information et la connaissance. Des informations précises et diversifiées sur les initiatives des villes (illustrer par la revue Raisonnance et les échos des villes) et sur les activités de l'AIMF (cf Vie du réseau et actus des projets) sont disponibles sur cette plateforme, qui est en refonte actuellement, pour devenir un véritable média des villes. L'idée étant de mettre ensemble des villes sur des thématiques particulières. L'utilisation de l'information, sa portée et son intérêt sont intimement liés au contexte, à l'environnement et aux conditions de son émission.

L'AIMF est une opportunité pour les techniciens et autres acteurs des collectivités territoriales de disposer de savoirs. Pour valoriser cette opportunité, il est important pour chaque acteur de s'organiser :

- Les collectivités territoriales doivent responsabiliser leur service de communication et de gestion du savoir pour aller chercher des ressources et en partager sur le site. Ce qui suppose le partage des bonnes pratiques... ;
- Les autres acteurs doivent également visiter le site et participer à l'animation des médias sociaux.

M. Schlitz, Expert Développement Durable, Energie & Climat de la Ville de Liège a présenté les échanges et la valorisation des travaux de la Commission permanente Villes et Développement durable de l'AIMF présidée depuis 2008 par la ville de Lausanne, dont Monsieur le Syndic a rappelé l'importance. Elle a pour objectif général de favoriser, au sein de l'AIMF, l'échange d'expériences autour du développement urbain durable, plus particulièrement dans les domaines de la mobilité, de l'urbanisme, de l'énergie et de l'assainissement.

La Commission est consciente de la grande diversité des villes qui la composent, que ce soit en termes de contexte environnemental, historique, social, financier, institutionnel ou politique. Cependant, au-delà des différences, les membres partagent leurs réalités de collectivités publiques, chacune forte de ses expériences et de son savoir-faire, et la volonté de s'engager dans une démarche de développement durable. C'est ce bagage que la Commission souhaite faire circuler, au travers de moyens de communication, en s'appuyant sur des partenaires externes et des experts pour développer un savoir commun, à diffuser plus largement au sein de l'AIMF. **M. Ahmed Cherif Saleck, Directeur des Etudes, de la Programmation et de la Coopération à la ville de Nouakchott**, a rappelé les 3 piliers de la communication sur lesquels la Commission peut s'appuyer à savoir :

- Mieux faire raisonner les informations propres à cette Commission aux membres du réseau par la capitalisation des expériences
- Travailler aux recensements des politiques climatiques, telles que la récolte de données sur les plans climat des villes
- Faire le lien entre élus et techniciens en partageant ensemble des ateliers et analyser ensemble des processus

Mme Charlotte Bleunven, Ingénieur d'études AIMF rattachée à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), à quant à elle présentée la toute nouvelle plateforme Urbanisme en Francophonie. En mobilisant les ateliers et écoles d'urbanismes, leurs partenaires publics ou privés, l'AIMF prépare cette initiative d'échange et de construction collective de mémoires et de savoirs sur l'urbanisme en Francophonie depuis plus un an et demi. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Cité internationale de la langue française. Physiquement située au château de Villers-Cotterêts, en France, cette cité sera un espace dédié au rayonnement de la culture francophone dans le monde. Cette initiative s'appuie d'une part sur des ateliers internationaux qui animeront la vie cette Cité mais aussi sur une plateforme numérique consultable désormais sur le site internet www.urbanisme-francophonie.org.

Cette plateforme est constituée d'un espace collaboratif d'une part, soit une plateforme interactive en réaction aux différents contenus (entretiens, tables-rondes, cartes postales, cinéma...) et d'un centre de ressources d'autre part, soit une base documentaire et historique autour de l'urbanisme francophone. Les internautes sont invités à s'informer et à réagir aux différents contenus en partageant leur réflexion, en collaborant, en déposant leur propre carte postale, en nous envoyant leur contribution et en échangeant avec les intervenants.

L'objectif est donc de contribuer à un futur urbain pour l'espace francophone qui préserve la diversité et la richesse des villes. Dans la continuité de la revue Raisonnement, il s'agit d'analyser les différentes manières de penser et de faire la ville, en identifiant les choix d'aménagement urbain qui permettent de préserver la cohésion sociale et le droit à la ville pour tous.

Mme Anne Raimat, *Directrice Biodiversité à Climate Chance*, association parisienne qui vise à fédérer les acteurs du climat fondée par Ronan Dantec, écrivain, vétérinaire et homme politique français, nous a présenté les outils d'observation au service de l'action des territoires par la mise en place d'un observatoire de l'action climat en Afrique en 2022, porté en partenariat avec l'AIMF, Valorem (opérateur en énergie verte) et Enda-Energie (ONG internationale basée à Dakar), qui s'articule autour de 4 thématiques : énergie, forêts-biodiversité, ville et adaptation. Cet observatoire peut être défini ainsi :

- Une déclinaison régionale de la méthodologie appliquée par l'Observatoire mondial de l'action climat, à l'échelle spécifique des acteurs non-étatiques du continent africain : analyser la mise en œuvre des engagements des acteurs non étatiques africains et les bonnes pratiques africaines dans le domaine du climat.
- Une structure de recherche et de rédaction dédiée à la publication d'analyses sur l'action climat en Afrique : produire des études spécifiques afin de fournir des clés de compréhension de l'action climat en Afrique.
- Un facilitateur de projets pour nouer des partenariats et participer à des consortiums relatifs à la mesure, au suivi et à l'évaluation de l'action climat en Afrique : mobiliser les communautés d'expertise africaines sur le climat et développer des projets en partenariat avec d'autres acteurs.

Mme Ouidad Tebbaa, *Directrice régionale de l'Afrique de l'Ouest* à quant à elle présenter le rôle des réseaux universitaires thématiques de l'AUF dans la mise en synergie des savoirs dans la promotion des villes durables et des mobilités urbaines. L'Agence Universitaire de la Francophonie, contribue activement, via les réseaux thématiques qu'elle a initiés, les projets qu'elle soutient et via le colloque international qu'elle a organisé en 2019, à la construction collective de mémoire et de savoir sur l'Urbanisme en Francophonie promue par l'AIMF. Cette rencontre a donné lieu à la « Déclaration de Dakar » qui vise à la :

- Reconnaissance du rôle majeur des établissements d'enseignement supérieur et de recherche francophones dans la réflexion sur la gestion des villes dans l'espace francophone ;
- Prise en compte de ces établissements comme espaces de centralité dans la ville ;
- Développement accru de formations de professionnels de l'urbain, de chercheurs en capacité de répondre aux défis démographiques, climatiques, énergétiques et de biodiversité des villes d'aujourd'hui et demain ;
- Création de réseaux d'établissements supérieur et de recherche sur la ville durable et les mobilités urbaines en encourageant la mise en synergie des chercheurs et des acteurs en charge de la politique urbaine ;
- Accompagnement de la transformation numérique des activités urbaines.

L'AUF travaille activement avec 2 réseaux :

- Le Réseau des établissements en mobilité urbaine durable (RéMUD), créé en 2021, est constitué d'universités, de grandes écoles et de centres de recherche, canadiens, asiatiques, africains et européens souhaitant répondre au besoin de renforcement des capacités des villes en matière de mobilité urbaine et de transport.
- L'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), créée en 1997, constitué d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche en aménagement et urbanisme dans le monde francophone qui s'engagent à appliquer les principes d'une charte de qualité dans les formations et diplômes en aménagement et urbanisme qu'elles délivrent. L'APERAU promeut également la recherche scientifique dans les champs de l'aménagement et de l'urbanisme.

Recommandations

1) Pour travailler au cercle vertueux de la connaissance :

- L'AIMF doit développer la diffusion de l'information au travers de son nouveau site internet, et des plateformes annexes (Commissions + Urbanisme en Francophonie) et à la formation de points focaux identifiés au niveau des territoires pour faire l'interface de ce qui est fait en organisant des réunions de formation pour les outiller sur les outils de la transmission de l'information.
- Les villes membres doivent pouvoir faire remonter les initiatives importantes.



- 2) Rationaliser des ressources pour davantage d'efficacité. Voir quelle cohérence peut-on donner à la multiplication de l'information, par exemple en mutualisant l'information avec les réseaux existants (Climate chance, AUF...)
- 3) Se rapprocher des universitaires pour travailler ensemble sur les différentes thématiques du développement durable et à la vulgarisation de leur information.
- 4) Harmoniser le travail de communication pour s'assurer que l'information soit utile

Citation film *Animal*, réalisé par Cyril Dion, écrivain, réalisateur, poète et militant écologiste français :

« Si tu agis, tu peux relayer, si tu n'agis pas ça ne sert à rien de relayer ».